

**1ère PARTIE**

---

**LA ZONE LITTORALE GUINEENNE**

**PRESENTATION**

**ENJEUX**

**APPORTS DE LA RECHERCHE**

# LA ZONE LITTORALE GUINEENNE

---

## UNITE SPATIALE ET COHERENCE ECONOMIQUE

---

par Olivier RUE et André FONTANA

La zone littorale guinéenne représente un espace géographique d'environ un million d'hectares qui s'étire sur 300 km entre la Guinée-Bissau et la Sierra-Léone. Elle est recoupée par deux péninsules, le Cap Verga (ou Cap Koundindé) et la presqu'île de Kaloum qui porte la capitale, Conakry. Cet espace littoral, traversé par de très nombreux cours d'eaux qui prennent naissance dans le Fouta-Djalou, s'étend sur une côte à ria colmatée par une forêt marécageuse de mangrove. Il est constitué d'Est en Ouest par :

1 - un plateau côtier d'environ vingt kilomètres de largeur, adossé à l'Est aux contreforts du Fouta-Djalou et qui porte l'armature routière et urbaine de la région ; ce plateau est recouvert de sols ferrallitiques gréseux très dégradés et peu fertiles sur lesquels sont pratiquées des cultures sur brûlis (riz, arachides, fonio) ou peu exigeantes (palmiers à huile).

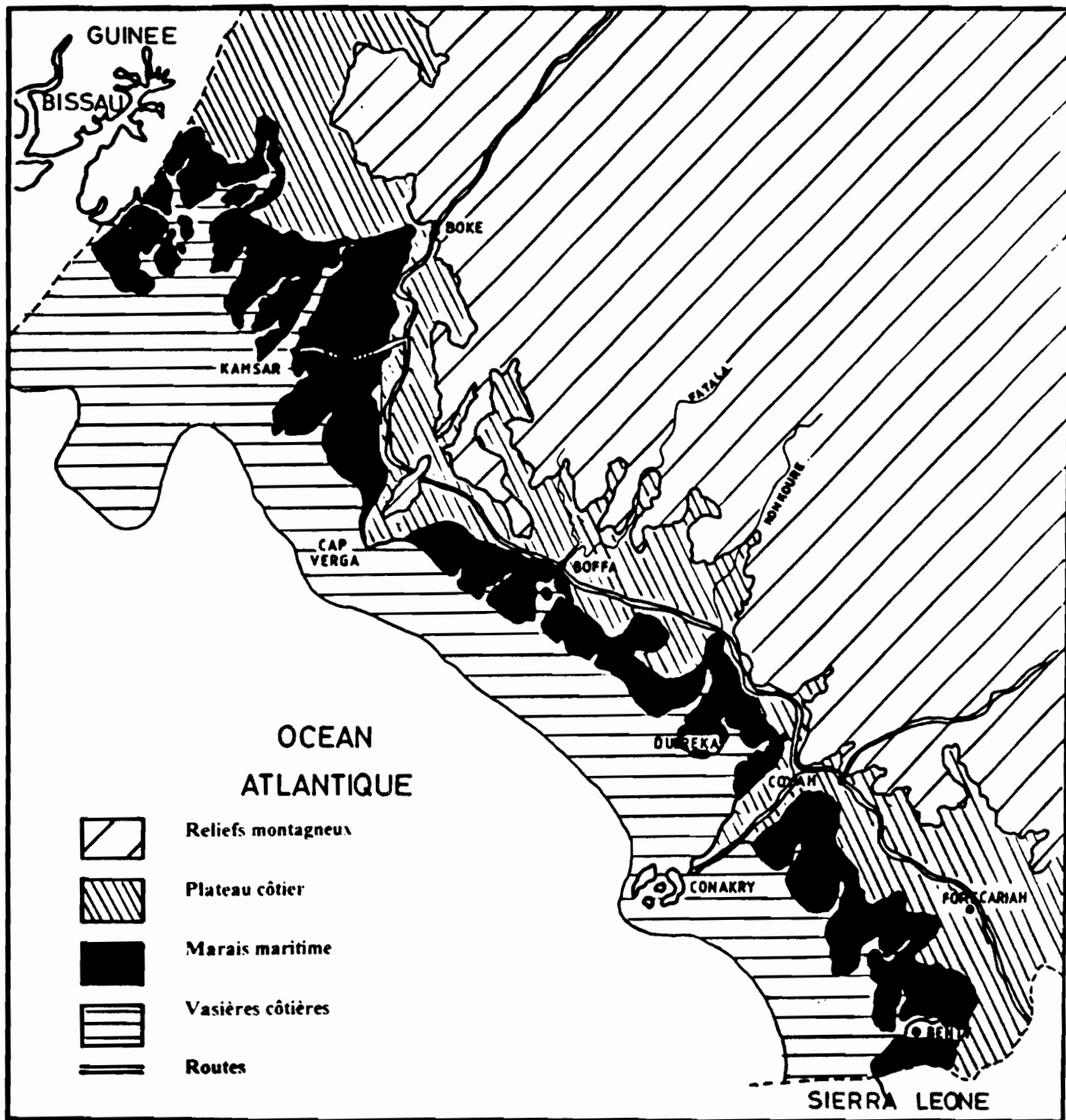
2 - un large marais maritime qui s'étend sur près de 400 000 ha et qui est composé d'un substrat alluvionnaire estuarien sur lequel s'est développée une formation de mangrove composée d'un cortège végétal tropical halophile de type *Rhizophora*, *Avicenia*, *Sesuvium*, *Phyloxerus*, *Paspalum*. Ces formations arborées occupent au total quelques 270 000 ha. C'est sur ces sols de mangrove très fertiles qu'ont été aménagées après défrichement les rizières côtières qui s'étendent sur près de 80 000 ha.

Ce marais à mangrove peut-être décomposé en trois ensembles de paysages types :

- les mangroves d'estuaires supérieures, allongées en bordure des axes des rivières et enchâssées dans les débouchés des digitales de bas-fonds du plateau côtier ; elles s'étendent sur 120 000 ha.

- les mangroves de front de mer, étirées parallèlement au rivage, sillonnées par des cordons littoraux fossiles et frangées par des cordons littoraux actuels formant des plaines de front de mer ou plaines à cheniers ; elles s'étendent sur 38 000 ha.

- les mangroves d'estuaires centraux situées dans l'espace compris entre les deux autres types et qui se caractérisent par un grand développement des chenaux et un schéma de circulation hydrologique complexe ; c'est la zone forestière proprement dite qui s'étend sur 180 000 ha.



Représentation schématique des différents faciès de la zone littorale guinéenne.

Ce marais maritime est le lieu d'une exploitation intense de bois, de culture de riz, de récolte de sel, d'élevage, de cueillette d'huîtres, de pêche, de fumage de poisson et bientôt d'aquaculture.

3 - une zone littorale marine, qui est le prolongement marin de cette vaste zone estuarienne constitué par le front de mangrove et qui se caractérise vers le large par l'extension de la vasière littorale. Cette vasière littorale a une largeur moyenne de 20 km et sa limite correspond grossièrement aux fonds de 15-20 mètres. Très riche en matières organiques, cette formation sédimentaire concentre l'essentiel des ressources halieutiques de la ZEE guinéenne ; elle est le siège d'activités de pêche intense, à la fois par le secteur artisanal qui opère depuis une centaine de débarcadères et par le secteur industriel.

C'est donc le caractère de zone littorale qui scelle l'unité régionale de la Basse-Guinée appelée aussi Basse-Côte. Elle se distingue donc naturellement de la région administrative Guinée Maritime qui englobe aussi les piedmonts foutaniens caractérisés par un relief accidenté, des précipitations plus faibles, des sols squelettiques, une densité de population plus faible, une agriculture extensive et un élevage itinérant. C'est cette région pré-foutanienne qui porte les principaux gisements bauxitiques exploités à Kindia, Fria et Sangarédi.

Découpée par les épis du Cap-Verga et du Kaloum, la vaste plaine de la Basse-Côte guinéenne peut se subdiviser en bassins territoriaux au coeur desquels se sont épanouies en fond d'estuaire les principales villes historiques ou modernes de la région :

- Kamsar, ville nouvelle située à l'embouchure du Rio Nunez et créée au début des années 60 par la Compagnie des Bauxites de Guinée. Elle dispose d'un port minéralier et représente un pôle d'attraction et de développement sur les plaines du Kapachez.

- Boké, sur le bord du Rio Nunez au Nord du Cap-Verga, contrôle la route de pénétration de la Basse-Guinée vers le Nord du Fouta-Djallon, la Guinée-Bissau et le Sénégal.

- Boffa, sur le bord du Rio Pongo, administre entre le Cap-Verga et le Konkouré le plus important ensemble (environ 20 000 ha) de plaines côtières et le second massif forestier de mangrove.

- Dubréka, sur les bord du Rio Soumba règne sur le plus important massif forestier de mangrove dans le delta du Konkouré.

- Coya, à la racine de la presqu'île du Kaloum, contrôle, en véritable octroi de Conakry, le principal et pratiquement le seul axe de communication et d'échange de la Basse-Guinée avec les trois autres régions administratives du pays.

- Forécariah, sur la rivière qui porte son nom, administre le vaste ensemble des plaines situées entre Conakry et la Sierra-Léone qui ont vu leurs heures de gloire à l'époque de la grande production bananière.

- Benty enfin, sur les bords de la Mellacorée, ancien port naturel en eau profonde, aujourd'hui désaffecté, mais qui reste un site portuaire potentiel remarquable pour l'avenir.

Ce réseau de villes secondaires constituent avec leurs aires d'influence, l'armature urbaine de la Basse-Guinée. Disposées en arc, elles encadrent la ville de Conakry qui, pour des raisons stratégiques dans l'histoire et commerciales aujourd'hui, occupe la quasi totalité de la presque île du Kaloum. Le manque d'espace constructible combiné à une démographie galopante pousse Conakry à étendre son espace bâti sur les préfectures de Coya et Dubréka et transforme de ce fait la Basse-Côte en interland de la capitale.

Ce fait est vérifié par la dynamique de la population qui place la Basse-Côte en première position dans le pays tant par ses taux de natalité les plus forts (4,36%) et de mortalité les plus faibles (1,74%) que par son solde migratoire positif de près de 10% (le solde migratoire de Conakry s'élève à + 43%).

Préfectures de BASSE-COTE	1950	Dens.	1983	Dens.	1990	Dens.
BOKE	71 205	6	168 924	17	205 962	20
BOFFA	59 226	6	113 981	23	127 893	25
DUBREKA	64 651		74 147	18	87 635	21
CONAKRY	52 775		710 372		1 068 137 (*)	
COYA	-		42 693	31	48 431	9
FORECARIAH	57 390		90 403	21	102 577	24
TOTAL GENERAL	305 754		1 202 503		1 642 500	

(\*) Estimation 1995 : pour Conakry, 1 430 000 habitants et pour l'ensemble Basse Côte, supérieur à 2 000 000.

C'est donc à la fois parce qu'elle porte Conakry mais aussi parce qu'elle recèle des richesses naturelles importantes que la zone littorale guinéenne constitue un pôle d'attraction et de développement démographique majeur pouvant être à l'origine d'une dégradation rapide du milieu et de ses ressources.

Mais, cette zone peut aussi, de par son ouverture maritime et ses ressources côtières variées, constituer, si elle est correctement aménagée, la région qui réunira le plus d'atouts pour atteindre, à travers de multiples activités complémentaires, la cohérence économique indispensable à un développement rapide.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE LA CULTURE

---

**QUEL AVENIR POUR LA ZONE  
LITTORALE GUINEENNE ?**

---

ACTES DU SEMINAIRE SUR LA  
PROGRAMMATION DU PROJET

**« ANALYSE DES CONTRAINTES DE GESTION  
ET D'AMENAGEMENT  
DE LA ZONE LITTORALE GUINEENNE »**

---

EDITEURS SCIENTIFIQUES : A. FONTANA, M. SOW, O. RUE, K. BANGOURA

Conakry, Juillet 1995

---

Ce séminaire a été réalisé grâce au concours de l'Union Européenne, la Mission de Coopération  
et d'Action Culturelle, la Caisse Française de Développement et l'ORSTOM.

# SOMMAIRE

Présentation du séminaire	3
Liste des participants	4
Allocution d'ouverture	7
Allocution de clôture	9
<b><u>1ère Partie : La zone littorale - Présentation, enjeux, apport de la recherche</u></b>	<b>11</b>
- Unité spatiale et cohérence économique	12
- Dynamique naturelle et enrichissement	15
- Analyse des évolutions actuelles	20
- Les enjeux du développement	25
- La recherche face aux enjeux du développement	30
<b><u>2ème Partie : Programmation scientifique</u></b>	<b>34</b>
- Programme « Hydrologie - Qualité des eaux »	36
- Programme « Usage des ressources halieutiques et gestion des espaces aquatiques »	42
- Programme « Agronomie - Polder expérimental »	50
- Programme « Ressources forestières »	56
- Programme « Usage des ressources et gestion des espaces terrestres »	60
- Programme « Dynamique spatiale du milieu - Cartographie évolutive »	69